



### **Ces enseignants en situation d'abandon de poste appelés à clarifier leur situation.**

Le ministre des Enseignements secondaires du Cameroun, Nalova Lyonga, a publié un communiqué dans lequel elle recense plus de 1 500 cas d'abandon de poste par des personnels enseignants. Elle les invite à se présenter dans son département ministériel dans un délai de deux semaines afin de clarifier leur situation administrative.

Selon le communiqué du ministre Nalova Lyonga, il y a 1 571 personnels enseignants déclarés en position d'abandon de poste et signalés hors du pays. Ils sont invités à se rendre au ministère des Enseignements secondaires dans un délai de deux semaines pour clarifier leur situation administrative. Ils doivent être munis de la fiche de cartographie des postes de travail signée par leurs chefs hiérarchiques respectifs, ainsi que toute autre pièce justificative de leur position administrative actuelle.

Cette mesure vise à régulariser leur statut et à assurer le bon fonctionnement du système éducatif.